

GL - ASCP

Groupe latin de l'association suisse des curatrices et curateurs professionnels

Page internet : www.gl-ascp.ch e-mail : info@gl-ascp.ch

vous propose une journée d'information et d'échanges sur :

LES LIMITES DU DISCERNEMENT

Droits et devoirs des curatrices et curateurs face au principe d'autodétermination

Le jeudi 23 juin 2016 de 08h30 à 17h00 à Montmirail, Thielle-Wavre

- | | |
|--------------|---|
| 08h30 | Accueil des participants – Café croissant |
| 08h55 | Ouverture de la journée et présentation de l'institution de Montmirail |
| 09h00 | <p>La capacité de discernement : notions, éléments d'évaluation
 <u>Conférence du Dr Philippe Delacrausaz</u>
 <i>Psychiatre-psychothérapeute, membre de la FMH, formation approfondie en psychiatrie forensique. Responsable du Centre d'expertises de l'Institut de psychiatrie légale du Département de psychiatrie du CHUV. Président de la Société suisse de psychiatrie forensique.</i></p> |
| 10h15 | Pause – Boissons |
| 10h45 | <p>Autodétermination dans l'activité du curateur/curatrice
 <u>Conférence de Mme Suzana Lukic</u>
 <i>Avocate, cheffe du support juridique de l'OCTP de Lausanne, ancienne assistante du Prof. Philippe Meier à l'Université de Lausanne.</i></p> |
| 12h00 | Apéritif |
| 12h30 | Repas |
| 14h00 | <p>Ateliers
 <u>Réflexion et échanges en groupes sur la base de situations professionnelles</u></p> |
| 15h00 | Pause – Boisson |

15h15 **Le discernement du majeur protégé : réalités pratiques et limites de la mise en œuvre, (réalité française)**
Conférence de Mmes Roche et Doleac
De l'ATMP74 (association tutélaire des majeurs protégés de Haute Savoie)
Mme Roche, directrice-adjointe, est titulaire d'une maîtrise en droit social et droit du travail et d'un DESS de gestion du personnel de la Fonction publique.
Mme Doleac, juriste, est titulaire d'une maîtrise en droit notarial ainsi que d'un DESS en droit de la santé.

17h00 Fin de la Journée

Lieu Montmirail
 2075 Thielle – Wavre
 032 756.90.00

Inscription : **Jusqu'au 15 juin 2016**
 Exclusivement à l'adresse e-mail suivante : info@gl-ascp.ch
 en précisant vos noms, prénoms, adresse, employeur et téléphone

Prix : **Fr 100.-**, repas de midi et accueil inclus, verser à
 Caisse d'Epargne CEC SA, 2608 Courtelary compte
 30-38150-4
 en faveur de :
 GL-ASCP, 2300 la Chaux-de-Fonds
 IBAN : CH55 0624 0016 0362 9181 0

L'inscription est définitive et ne sera pas remboursée.

Les personnes arrivant en train sont priées de le mentionner lors de l'inscription.
 Un transport en bus sera organisé au départ de la gare de Marin à 08h20 environ.

Accès en train:

Depuis Neuchâtel ou Berne avec le train régional descendez à l'arrêt « Marin-Epagnier ». Transport en bus depuis la gare, voir ci-dessus.

Depuis la gare vous mettez 20 min à pied jusqu'à Montmirail. Le chemin est signalé.

Horaire CFF



Accès en voiture :

<http://www.montmirail.ch/index.php/fr/montmirail/acces>

Les personnes arrivant la veille réservent individuellement leur chambre d'hôtel.